

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2024-10-91



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 3 OCTOBRE 2024

Date de convocation :
27 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LAHIGUERA Angélique, LAMBERT Paméla, LECAMUS Florence, LEMOINE-FOUILLARD Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, CORU Vincent, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LE CARVENNEC Éric, LELOUP Christian, LEROY Michel, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOUARD Éric, RICHARD Christian, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SOREL Damien, TAUPIN Jean-Marie, TESSIER Michel, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
39

Nombre de votants :
41

Excusés avec pouvoir : M. PAUPY Richard (pouvoir donné à M. SOREL Damien), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à Mme LAMBERT Paméla)

VOIX POUR :
41

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

Objet : Approbation de la Convention d'opération pour l'OPAH 2024-2027 et signature

VOIX CONTRE :
0

ABSTENTIONS :
0

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°DEL-2023-10-72 du 19 octobre 2023, il a été décidé de mettre en œuvre une nouvelle Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Il présente le projet de convention d'opération 2024-2027, en partenariat avec l'ANAH et le Conseil Départemental de l'Orne.

Il rappelle que les objectifs quantitatifs de réhabilitation sont les suivants :

Objectifs Anah :

	2024	2025	2026	2027	Total
Logements de propriétaires occupants	10	33	33	23	99
- Dont Ma Prime Logement Décent		1	1	1	3
- Dont Ma PrimeRénov'	7	21	21	14	63
- Dont MaPrimeAdapt'	3	11	11	8	33
Logements de propriétaires bailleurs		2	2	2	6
- Dont Ma Prime Logement Décent		1	1	1	3
- Dont Ma PrimeRénov'		1	1	1	3
Répartition des logements PB par niveaux de loyers conventionnés Loc'Avantages		2	2	2	6
- Dont loyer intermédiaire Loc'1					
- Dont loyer conventionné social Loc'2		2	1	2	5
- Dont loyer conventionné très social Loc'3			1		1
TOTAL Logements	10	35	35	25	105

Objectifs Communauté de Communes :

	Type d'aide	Nature	Objectifs CCSO	Montant par dossier	Enveloppe globale
Propriétaires occupants	Autonomie (maintien à domicile et handicap)	Taux 10% Assiette plafond 10 000 €	33	1 000 €	33 000 €
	Logements très dégradés Travaux lourds	Taux 15% Assiette plafond 50 000 €	3	7 500 €	22 500 €
	Economies d'énergie	Prime de 500 € si gain énergétique de 40%	13	500 €	40 000 €
		Prime de 1 000 € si gain énergétique de 55%	20	1 000 €	
		Prime de 1 500 € si logement situé en secteur sauvegardé	9	1 500 €	
Prime de sortie de vacance	Prime de 2 500 €	9	2 500 €	22 500 €	
Propriétaires bailleurs	Habiter mieux économie d'énergie	Prime de 500 € si gain énergétique de 40%	1	500 €	3 000 €
		Prime de 1 000 € si gain énergétique de 55%	1	1 000 €	
		Prime de 1 500 € si logement situé en secteur sauvegardé	1	1 500 €	
	Logements très dégradés Travaux lourds	Taux 15% Assiette plafond 50 000 €	3	7 500 €	22 500 €
	Prime de sortie de vacance	Prime de 2 500 €	4	2 500 €	10 000 €
Enveloppe financière CdCSO			Pour les 3 années		153 500 €

Le Conseil Communautaire, après en délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention d'OPAH 2024-2027 telle qu'elle a été présentée par le Président
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ